



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 11 novembre 2013, à 19 h 30, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Parents (10)	Julie Diotte, présidente	présente
	Élisabeth Dionne, vice-présidente	présente
	Steve Bernier	présent
	Marie-Josée Fiset	absente
	André Hamel	présent
	Louise Thibault	présente
	Christian Parent	présent
	Renée Beaulieu	présente
	Jean-François Bruens	présent
	Sylviane Gagné, représentante du CCSEHDAA	présente
Organisme extérieur (1)	Dominique Bertrand	absente
Direction d'école (1)	Chantal Labelle	présente
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	présent
	Vacant	-
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	présente
Personnel de soutien (1)	Guyline Bachand	absente
	Isabelle Gagné	absente
	Marie-Amélie Tanguay	présente
Responsable du comité (1)	Annie De Noury Représentant de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme	présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 30, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 04-2013-11-11

IL EST PROPOSÉ par madame Élisabeth Dionne, appuyée par madame Marjolaine Farmer, d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection à la présidence et à la vice-présidence
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2013
4. Liste des membres du Comité CSEHDAA 2013-2014
5. Suivis
 - Règles de régie interne à réviser
 - Règles de l'Assemblée générale et représentant du CCSEHDAA au CP à réviser
 - Planification annuelle
 - Représentant des membres du personnel de soutien
6. Parole au public
7. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents, et élection de celui-ci

CONSULTATION

8. Scolarisation des élèves résidant dans la ville de Contrecoeur qui fréquenteront une classe de l'ordre d'enseignement secondaire en 2014-2015

DÉCISION

Néant

INFORMATION

9. Mandat du Comité
10. Parole au public
11. Correspondance
12. Parole aux membres
13. Prochaine rencontre – 9 décembre 2013
14. Levée de la séance

2. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

Les modalités suivantes sont proposées et acceptées par les membres du comité pour les élections :

- Pour chacun des postes, les candidatures doivent être proposées et appuyées. Un candidat peut lui-même se proposer et sa candidature sera acceptée si elle est appuyée.
- Le vote est à main levée, à moins d'une demande contraire.

MISE EN CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE – ANNÉE 2013-2014

RÉSOLUTION NO 05-2013-11-11

IL EST PROPOSÉ par madame Renée Beaulieu et Marie-Amélie Tanguay de suggérer madame Julie Diotte à la présidence.

Il n'y a aucune autre candidature.

Madame Diotte ayant accepté, elle est élue par acclamation au poste de présidente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

MISE EN CANDIDATURE À LA VICE-PRÉSIDENTE – ANNÉE 2013-2014

RÉSOLUTION NO 06-2013-11-11

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Bruens et madame Louise Thibault, de suggérer madame Élisabeth Dionne à la vice-présidence.

Il n'y a aucune autre candidature.

Madame Dionne ayant accepté, elle est élue par acclamation au poste de vice-présidente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Diotte remercie les membres pour leur témoignage de confiance et ouvre l'assemblée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013

RÉSOLUTION NO 07-2013-11-11

IL EST PROPOSÉ par monsieur Christian Parent, appuyé par monsieur Steve Bernier, d'adopter le procès-verbal du 16 septembre 2013.

4. LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CSEHDAA 2013-2014

La liste des coordonnées des membres est présentée, une nouvelle version sera envoyée aux membres par courrier électronique.

5. SUIVIS:

- **Règles de régie interne à réviser**

Ce point sera reporté au 9 décembre 2013

- **Règles de l'Assemblée générale et représentant du CCSEHDAA au Comité de parents à réviser**

Les membres ont décidé d'ajouter un point concernant l'identification des candidats et le temps alloué à leur présentation. Une copie de cette modification sera présentée en suivi à la rencontre du 9 décembre.

- **Planification annuelle**

Des modifications à la planification annuelle ont été apportées. Celle-ci sera représentée en suivi à la rencontre du 9 décembre 2013.

- **Représentant des membres du personnel de soutien**

Madame De Noury explique aux membres la loi sur l'instruction publique à son article 185, suite à un questionnement concernant l'élection d'un représentant du personnel de soutien. Elle informe les membres que le poste a été comblé.

6. PAROLE AU PUBLIC

Deux parents sont présents à la rencontre, ils préfèrent attendre au point 10 pour émettre leurs questions.

7. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS, ET ÉLECTION DE CELUI-CI

Madame Diotte fait un bref résumé de la rencontre du Comité de parents, elle suggère aux membres de visiter le site de la Commission scolaire et le procès-verbal de chaque rencontre y est déposé dans l'onglet Comité de parents.

Elle mentionne également que l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) a publié sur son site Internet une série de questions que les parents d'un enfant ayant des besoins particuliers se posent lorsqu'il est question de la démarche du plan d'intervention et y apporte des réponses très explicatives.

Vous pouvez aller visiter « **La démarche du plan d'intervention expliquée** » sur le lien suivant : <http://aqeta.qc.ca/troubles-dapprentissage/462-la-demarche-du-plandintervention-expliquee.html>

À l'Assemblée générale 2013-14, une modification a été apportée suite à l'élection temporaire du représentant du Comité CSEHDAA au Comité de parents.

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS 2013-14

RÉSOLUTION NO 8-2012-11-12

Considérant l'article 189,2 de la Loi sur l'instruction publique ;

Suite aux élections, il est proposé par monsieur Steve Bernier, appuyé par monsieur Jean-François Bruens, que la représentante du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents soit madame Sylviane Gagné.

Adopté à l'unanimité.

CONSULTATION

8. SCOLARISATION DES ÉLÈVES RÉSIDANT DANS LA VILLE DE CONTRECŒUR QUI FRÉQUENTERONT UNE CLASSE DE L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN 2014-2015

RÉSOLUTION NO 9-2013-11-11

Considérant que l'offre de service pour les élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire Sorel-Tracy est différente de celle offerte par la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pourraient mal gérer la distance à faire entre le domicile et l'école attitrée à la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que la plupart des partenaires naturels des élèves sont de ce secteur;

Il est proposé par madame Renée Beaulieu et appuyé par madame Louise Thibault :

De maintenir l'entente de scolarisation actuellement en vigueur entre la Commission scolaire Sorel-Tracy, et d'offrir de la flexibilité face à nos élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, quant à leur scolarisation à la Commission scolaire Sorel-Tracy ou à la Commission scolaire des Patriotes, selon les services offerts.

Cette résolution est adoptée unanimement.

DÉCISION

Néant

INFORMATION

10. MANDAT DU COMITÉ

Madame De Noury rappelle aux membres les informations suivantes, transmises à l'Assemblée générale, pour informer les futurs membres du mandat de ceux-ci.

Consultations diverses :

- Politique EHDAA (adoptée en mars 2012)
- Ententes extraterritoriales
- Politique relative à l'organisation des services éducatifs à ces élèves

Donner son avis à la Commission scolaire sur des sujets qu'elle est tenue de lui soumettre (Loi sur l'instruction publique, article 187) :

- La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- Il peut aussi lui donner son avis sur l'application du plan d'intervention

Obligation d'informer:

- Ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre.
- La commission scolaire fait rapport annuellement au comité et au ministre des demandes de révision relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

11. PAROLE AU PUBLIC

Un parent nous informe qu'elle est insatisfaite de la façon dont l'école applique et traite le plan d'intervention. Une copie du schéma de cheminement d'une plainte lui a été transmise, avec la suggestion d'appeler la personne concernée, pour l'aider dans ses démarches.

Un parent d'un élève qui fréquente le pavillon de l'école Marie-Victorin, demande plus d'information concernant le transfert des élèves vers l'école Marie-Victorin, qui est prévu pour l'année 2014-15. Elle déplore aussi que les parents n'aient jamais été consultés, à savoir s'ils étaient en accord avec ce transfert. Ce sujet sera ajouté en suivi le 9 décembre 2013, et l'école sera informée des inquiétudes de ceux-ci.

12. PAROLE AUX MEMBRES

Monsieur Bernier explique qu'il a eu beaucoup de plaisir durant plusieurs années à être président au sein du Comité, et remercie les membres de leur confiance.

Monsieur Bruens parle du processus de scolarisation, dont les tâches de l'enseignant face à la récupération en classe. Monsieur Bernier lui suggère de préparer une consultation et de la présenter aux membres lors de l'une de nos rencontres futures.

13. PROCHAINE RENCONTRE : 9 décembre 2013

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 10-2013-11-11

Levée de la séance à 22 h 15, il est proposé par monsieur Steve Bernier, appuyé par madame Marjolaine Farmer, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MADAME ANNIE DE NOURY

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718

c.c. Direction générale

Président du Comité de parents